

**Rapport de la commission du conseil communal sur le préavis municipal 12/08
concernant un crédit complémentaire pour la réalisation du PGEE (plan général
d'écoulement des eaux) communal.**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission chargée de l'étude du préavis 12/08 s'est réunie le mercredi 8 octobre 2008 à 19h00 à la salle de la Municipalité.

La commission était composée de :

M. Daniel de Oliveira

M. René Baechler

M. Etienne Chamot, rapporteur

M. Daniel Jordil, Municipal, nous a présenté le préavis municipal et a répondu de manière claire et détaillée à nos différentes questions.

Le complément de crédit de CHF 36'000.- sollicité par la Municipalité s'explique par les points suivants :

- D'une part, par le fait que la Municipalité a décidé de contrôler l'intégralité des canalisations, au lieu des 2/3 initialement prévus afin d'avoir une vue d'ensemble sur l'entier des collecteurs.
- D'autre part, il s'est avéré qu'une partie des travaux de mise à jour selon les normes de cadastre n'avait pas été prise en compte dans le devis initial, ce qui explique le surcoût de CHF 12'200.- + CHF 4'700.- imputable au développement des constructions dans la commune.

En conclusion, ce crédit complémentaire de CHF 36'000.- est nécessaire afin de permettre à la Municipalité de remettre le projet dans les meilleurs délais au Canton.

Au vu de ce qui précède, la commission recommande à l'unanimité d'accepter le préavis tel que présenté par la Municipalité, soit :

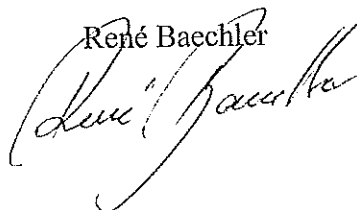
- 1) en accordant le crédit complémentaire de CHF 36'000.-.
- 2) en autorisant le financement de ce dernier avec les liquidités de la caisse communale.

Pour la commission du conseil communal :

Daniel de Oliveira



René Baechler



Etienne Chamot

